



# Mandat SEPA et prélèvements bancaires frauduleux

Par **Palou Palou**, le **25/09/2018** à **10:29**

Bonjour

Mon ancien patron, quitté il y a 4 ans, a utilisé l'été dernier, un RIB à moi, pour établir un mandat SEPA auprès d'une société fournissant des fontaines à eau !

J'ai été débité, et après avoir interrogé ma banque et cet ancien patron, j'ai obtenu de la part du fournisseur la copie du SEPA, avec mon RIB !

Bref j'ai payé la première mensualité d'une fontaine à eau d'une entreprise que j'ai quittée il y a 4 ans.

Je souhaiterais savoir si mon ancien employeur s'expose à des poursuites ou autres, car même si la banque m'a remboursé cette petite somme, je trouve la démarche un peu limite..

Merci de m'avoir lu :)